



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

REGLEMENTATION TEMPORAIRE D'ACCES
TRAVAUX D'ENTRETIEN PAYSAGERS
PARCOURS SANTE – Jean Rieusset
du 28 au 29 Novembre 2022 de 7 h 00 à 18 h 00

ATTENTION

Arrêté n° 2022/11/254

Le Maire de la Commune de Valergues,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la nécessité d'effectuer des travaux d'entretiens et d'élagage dans le Parc Rieusset,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer temporairement l'accès au public du « **Parcours santé – Jean Rieusset** » 34130 Valergues, du 28 au 29 Novembre 2022 de 7 h 00 à 18 h 00 afin de permettre à la **SARL ENVIRONNEMENT JARDINS PAYSAGES** d'effectuer les travaux d'entretiens et d'élagages en toute sécurité pour les usagers et les intervenants.

ARRETE

Article 1er : Afin de permettre à la **SARL ENVIRONNEMENT JARDINS PAYSAGES**, d'effectuer les travaux d'entretiens et d'élagages en toute sécurité pour les usagers et les intervenants, il est nécessaire de réglementer l'accès au site et les conditions d'interventions du prestataire sur la période du 28 au 29 Novembre 2022 de 7 h 00 à 18 h 00 :

- Conditions d'interventions du prestataire :

Le prestataire s'engage à délimiter très largement un périmètre de sécurité autour de chaque point d'intervention, dans lesquelles l'accès du public sera totalement INTERDIT,

- Conditions d'accès au site pour les usagers :

Le parcours santé – Parc Rieusset reste accessible au public sous réserve de respecter une distance de sécurité raisonnable (minimum 10 mètres autour du périmètre) par rapport aux périmètres de sécurité mis en place par la **SARL ENVIRONNEMENT JARDINS PAYSAGES**.

Article 2 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la réglementation en vigueur. Par ailleurs, la mairie se dégagera de toutes responsabilités en cas d'accident.

Article 3 : Madame la Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie, et sur le site concerné

VALERGUES, le 24 Novembre 2022
Le 1^{er} Adjoint, Gérard LIGORA